



Convention de pacs au plus vivant

Par **Carole14**, le **13/09/2023** à **13:12**

Bonjour je voudrais savoir comment rédiger une convention de pacs sur le régime au plus vivant des deux sur bien acquis avant et après pacs.

Merci

Par **youris**, le **13/09/2023** à **15:03**

bonjour,

la donation au dernier vivant ne s'applique qu'époux donc pas au partenaire de pacs.

le partenaire survivant de pacs n'est pas héritier de son partenaire prédécédé.

dans le cas du pacs, il existe le testament en faveur de son partenaire.

prenez conseil auprès d'un notaire.

salutations